



Compte rendu CGT Réunion du Comité Social et Économique Central 21 octobre 2021

Jeudi 21 octobre 2021 s'est tenue une réunion ordinaire du CSEC, à St Cloud, en présence de M. Segalen et Madame Guillemet.

Toutes les organisations syndicales (hormis F.O) sont revenues sur la grosse attente des salariés concernant les NAO à venir. L'inflation, les 2 années sans augmentation, et les nombreux efforts non récompensés ont laissé des traces...

Mêmes les 2 organisations syndicales (CGC et UNSA) qui ont validé les NAO 2020-2021 à quasi zéro reconnaissent qu'il y a aujourd'hui un malaise dans l'entreprise au sujet des salaires.

M. Segalen ne fait aucun commentaire et se contente de répéter, à plusieurs reprises, que « les NAO c'est le 4 novembre » !!! Bonne surprise ou énième désillusion, nous devrions connaître les premières propositions et être fixés le 4.

Emploi : La remontée des effectifs, annoncée il y a quelques mois pour répondre au retour de l'activité Falcon et Rafale, tarde à se concrétiser et ce dans toutes les catégories : Spe Fab, Spe Technique, apprentis....

M. Segalen nous a joué la partition du « *Alala, c'est compliqué de trouver du bon personnel ... on ne sait pas comment faire !* » « *L'industrie ne fait plus rêver !!!!* » Croyant tenir une idée en or, celui-ci nous explique ensuite son plan : du fait de ne pas trouver des jeunes apprentis bac pro, il envisage de se rabattre sur des CAP... La CGT lui apprenant que le CAP n'existe plus depuis près de 10 ans, la discussion se termine par un « *bon bah...on va faire un audit pour comprendre le problème* ». A la question CGT : avez-vous essayé l'idée d'augmenter les salaires ??? La réponse fuse : « *non non, ça n'a rien à voir...* ».

Marché de l'aviation d'affaire : La direction a commencé par un long laïus, intéressant, sur l'état actuel du marché de l'aviation d'affaire, sur la concurrence, et sur les atouts et faiblesses de notre gamme Falcon.

La position de Dassault sur le marché est encore faible, mais la direction ambitionne, grâce au 6x et au 10x, de récupérer la place que l'entreprise occupait il y a une quinzaine d'années : entre 15 et 20% de l'aviation d'affaire mondiale.

Sur une question posée à l'ordre du jour concernant la modernisation du Falcon 2000, M. Segalen nous explique que les futurs modèles de notre principal concurrent (Gulfstream) obligeront l'entreprise, à l'avenir, à envisager des solutions radicales pour baisser les coûts.

Pour illustrer cette « guerre des prix », M. Segalen donne l'exemple de Renault, qui a décidé de concevoir, développer et fabriquer, il y a 10 ans, la Logan en Roumanie.

Selon lui, c'est uniquement grâce à ce type de décision que Renault gagne de l'argent et « *dégage des marges* ». Les ingénieurs de chez Dassault doivent-ils commencer à s'inquiéter ? Chacun jugera.

« Trop perçu de base » : Cette petite ligne anodine que l'on retrouve parfois sur nos bulletins de paie a fait couler beaucoup d'encre... De nombreux salariés ont constaté ces derniers mois une multiplication anormale de ces retenues sur paie, sans pouvoir toujours l'expliquer. Après avoir nié, ou minimisé le problème, pendant longtemps, la direction générale avoue finalement avoir identifié un problème, principalement à Mérignac, et annonce être en train de le régler. Le courrier à l'inspection du travail, envoyé par vos élus CGT, a certainement aidé à faire avancer les choses...

Cergy : M.Segalen confirme les dates déjà annoncées : livraison du bâtiment en mars 2023, mais, prudent, il ajoute « *retenez plutôt que tout sera opérationnel fin 2023* ». Une réunion de la commission économique du CSEC, revenant plus précisément sur l'avancée du chantier, sur les bâtiments, les aspects sociaux, ainsi que sur la plateforme logistique pleinement associée au nouvel établissement aura lieu fin 2021.

Télétravail : De nombreuses questions avaient été mises à l'ordre du jour, mais, souhaitant respecter le calendrier initial, la direction annonce que le retour d'expérience sera débattu lors de la réunion du Comité Santé sécurité et Condition de travail Central (CSSCTC) du 16 novembre à St Cloud.

A l'heure actuelle, 2356 salariés sont en télétravail (au moins 1 jour par semaine), auxquels s'ajoutent 350 salariés dont le statut de télétravailleurs s'achève théoriquement le 1^{er} janvier 2022.

Sous-charge Mérignac : En fin de réunion la direction nous a présenté les mesures envisagées pour faire face à la sous-charge sur l'établissement de Mérignac. L'établissement étant situé en « bout de cycle », les contrats récemment signés ne permettent pas d'apporter une activité suffisante immédiatement. Cette sous charge représente pendant 1 an l'équivalent de 41 spé Fab.

Pour y faire face, la direction annonce le rapatriement temporaire de travaux actuellement sous traités, un prêt de personnel intersites, ainsi qu'un budget de formation dit « de solidarité » prélevé aux autres sites. L'idée d'utiliser le Compte Personnel de Formation au volontariat semble, après discussion, être abandonné.

Commentaire CGT :

Avec un chiffre d'affaire au premier semestre 2021 de **3 milliards 913 millions d'euros**, en hausse de 18%, un carnet de commandes représentant plusieurs années de charge de **16 milliards 703 millions d'euros**... La direction peut et doit répondre aux besoins immédiats de pouvoir d'achat par des augmentations conséquentes de salaires.

Elle ne pourra pas écraser, piétiner éternellement l'aspiration légitime du personnel au progrès social, à un juste retour des gains de productivité, à une autre répartition des richesses créées.

Aussi et ce sera notre conclusion C.G.T : **Revendications, acquis sociaux, salaires et intérêts collectifs passent par une autre politique sociale !!!**

La C.G.T vous propose donc de continuer à vous mobiliser sur l'ensemble des sites !!!

Des progrès sociaux sont immédiatement nécessaires et possibles dans la société.

Saint-Cloud, le 21 octobre 2021